

**AIMP : conditions des cours à distance**  
**selon nos alternatives aux cours en présentiels**  
**annexe à la documentation 2020-2021**

Nous avons maintenu l'activité par des « cours à distance » dès la fermeture de nos écoles le 16 mars 2020. Notre équipe de professeurs n'a eu de cesse au long de cette période d'améliorer les modalités d'apprentissage avec cette alternative aux cours habituels suivis dans les écoles. Notre équipe de professeurs a fait preuve (et continue de le faire) d'une grande cohésion, partageant des pratiques et rivalisant d'inventivité et d'innovations comme nous ne l'avions jamais vécu ; c'est bien le point très positif de cette période pour nos Académies.

Votre inscription pour l'année 2020-2021 prévoit comme chaque année des temps de cours et une pédagogie en face à face avec le professeur dans les salles de cours de nos écoles à un horaire choisi avec vous et qui reste le votre toute l'année scolaire ; nous espérons tous un retour à une situation normale pour vous offrir ces cours sur place à la rentrée.

**Un cours à distance, une alternative, c'est quoi ?**

**C'est souvent deux temps complémentaires**, dont les durées varient en fonction de l'âge et de la matière, mais aussi de l'adaptation à chaque groupe et selon un certain degré de liberté pédagogique que nous voulons, là aussi, toujours laisser à nos professeurs.

**Le temps de visioconférence** est un moyen de communication à distance, utilisant une connexion Internet via une plateforme qui met en relation le professeur et un élève ou un groupe d'élèves. Il s'agit d'échanges **en direct** ; en formation à distance, cela s'appelle un **temps synchrone**.

**Le temps d'échanges de documents (audio et vidéo)** vient compléter ce qui ne peut pas toujours être fait durant le temps de visio de la manière la plus performante. Rester trop longtemps devant un écran peut-être contre-productif :

- l'échange de documents peut précéder pour le préparer le temps de visio ;
- il peut aussi poursuivre le temps de visio pour permettre à l'élève l'approfondissement d'un apprentissage, à son rythme
- pour le professeur, l'échange de documents est aussi le moyen de poursuivre comme il se doit le contrôle continue des connaissances et d'adapter ainsi le rythme de sa progression pédagogique en fonction de l'élève ou du groupe d'élèves.

Il s'agit d'échanges **indirects** ; en formation à distance, cela s'appelle un **temps asynchrone**.

Remarque : pour être en capacité de basculer sur ce mode de cours, il est très important de vérifier, lors de votre inscription, l'exactitude des emails et des numéros de téléphones indiqués sur votre fiche d'adhésion. Il faut également être doté d'une connexion Internet (ordinateur, tablette, smartphone...).

**Les outils utilisés :** depuis le 16 mars 2020 les professeurs ont échangé sur Skype, Zoom, WhatsApp ou autres applications. Nous travaillons à la mise en place pour l'année prochaine de notre propre plateforme, en toute indépendance. Dès que cette plateforme sera opérationnelle et si nous avons à activer cette alternative de cours à distance, les connexions se feraient exclusivement sur notre plateforme.

Au cas où nous aurions de nouveau à faire face à une période ou plusieurs périodes nous empêchant d'accueillir nos élèves, leurs parents et nos salariés avec la sécurité sanitaire à laquelle ils peuvent s'attendre, vous trouverez ci-dessous, matière par matière les conditions relatives aux cours à distance qui pourraient être mises en place ; ceci afin de vous préciser clairement avant votre inscription votre engagement trimestriel : la mise en place de cours à distance n'est pas une condition d'annulation et votre engagement financier reste entier jusqu'à la fin du trimestre concerné. Bien sûr, les règles habituelles d'un engagement trimestriel demeurent et vous pourriez, au cas où la mise en place prolongée de l'alternative de cours à distance ne vous conviendrait plus, les faire valoir dans les délais indiqués dans la documentation.

## ***cours à distance*** ***selon chaque matière***

### **POUPONNIÈRE MUSICALE 30mn /semaine**

**1ère année et 2ème année** connexion en visio avec les parents sans les enfants à l'heure du début du cours pour les accompagner en leur expliquant les documents envoyés (audio et vidéos).

### **JARDIN MUSICAL**

**1<sup>ère</sup> année 40 min/semaine**

**2<sup>ème</sup> année 50 min/semaine**

la première fois à distance : une connexion en visio avec les parents sans les enfants à l'heure du début du cours pour préparer l'accueil des enfants la semaine suivante ; mise en place des modes de travail et des procédures d'envois de documents (audio et vidéos).

dès la deuxième semaine : une connexion en visio avec les parents et les enfants à l'heure du début du cours (minimum 30mn avec tout l'effectif ou 20mn en demi-groupe, laissé à l'appréciation du professeur) ; la présence des parents est nécessaire durant toute la durée de la visio.

### **INITIATION MUSICALE 1h /semaine**

#### **TRANSITION de l'éveil au solfège 1h /semaine**

la première fois à distance : une connexion en visio avec les parents sans les enfants à l'heure du début du cours pour préparer l'accueil des enfants la semaine suivante ; mise en place des modes de travail et des procédures d'envois de documents (audio et vidéos).

dès la deuxième semaine : une connexion en visio avec les parents et les enfants à l'heure du début du cours (minimum 30 mn avec tout l'effectif ou 20 mn en demi-groupe, laissé à l'appréciation du professeur) ; la présence des parents est nécessaire durant toute la durée de la visio dans les premières semaines, et selon les enfants, les groupes et le souhait du professeur, limitée ensuite aux premières minutes.

## **COURS THÉORIQUES (COLLECTIFS)**

### **ENFANTS, ADOLESCENTS, ADULTES**

#### **SOLFÈGE (Formation Musicale) 1h /semaine Enfants**

la première fois à distance : une connexion en visio avec les parents et les élèves à l'heure du début du cours pour préparer la mise en place des modes de travail et des procédures d'envois de documents (audio et vidéos).

dès la deuxième semaine : une connexion en visio avec les parents et les élèves à l'heure du début du cours (minimum 30 mn avec tout l'effectif ou 20 mn en demi-groupe, laissé à l'appréciation du professeur) ; l'appui des parents est nécessaire au début du cours, limité autant que possible aux premières minutes.

#### **SOLFÈGE (Formation Musicale) 1h /semaine Adultes ou mixte**

Dès la première semaine : une connexion en visio avec les élèves à l'heure du début du cours (minimum 30 mn avec tout l'effectif ou 20 mn en demi-groupe, laissé à l'appréciation du professeur) ; la première semaine, mise en place des modes de travail et des procédures d'envois de documents (audio et vidéos).

#### **SOLFÈGE CHANTEUR 1h /semaine**

Dès la première semaine : une connexion en visio avec les élèves à l'heure du début du cours (minimum 30 mn avec tout l'effectif ou 20 mn en demi-groupe, laissé à l'appréciation du professeur) ; la première semaine, mise en place des modes de travail et des procédures d'envois de documents (audio et vidéos).

#### **ÉCRITURE MUSICALE**

Dès la première semaine : une connexion en visio avec les élèves à l'heure du début du cours ;

Durée du cours : équivalente au temps prévu à l'inscription, connexion comprise. D'autres modes de cours à distance peuvent être mis en place en accord entre les élèves et le professeur.

#### **HARMONIE JAZZ 1h /semaine**

Dès la première semaine : une connexion en visio avec les élèves à l'heure du début du cours (minimum 30 mn) ; mise en place des modes de travail et des procédures d'envois de documents (audio et vidéos).

## **COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENT**

Dès la première semaine : une connexion en visio avec les parents et les élèves à l'heure du début du cours ; pour les très jeunes enfants, la présence des parents peut être nécessaire durant tout ou partie de la durée du cours. Pour les plus grands, l'appui des parents est limité autant que possible aux premières minutes.

Durée du cours : équivalente au temps prévu à l'inscription, connexion comprise. D'autres modes de cours à distance peuvent être mis en place en accord entre élève et professeurs.

Dérogations à l'heure du cours (uniquement pour les cours individuels) : des arrangements amiables peuvent être convenus entre le professeur et l'élève (le parent pour les mineurs). Ces arrangements ne sont pas pris en compte administrativement, le retour en cours dans les locaux impliquant automatiquement un retour à l'horaire choisi à l'inscription.

## **PRATIQUES COLLECTIVES**

### **ENSEMBLE (instrumental ou vocal)**

#### **MUSIQUE DE CHAMBRE**

#### **ENSEMBLE D'ART LYRIQUE**

#### **ORCHESTRE DES APPRENTIS**

Option 1 : cours individuel pour un travail de soutien en voix séparées, en accord entre élève et professeur.

Option 2 : annulation du cours et remboursement des séances non prises.

#### **ORCHESTRE le samedi 14h-16h, 5 fois par trim**

Aucun cours à distance possible : annulation du cours et remboursement des séances non prises.

### **COMEDIE MUSICALE**

#### **CHORALE / GROUPE VOCAL Enfants**

la première fois à distance : une connexion en visio avec les parents et les élèves à l'heure du début du cours pour préparer la mise en place des modes de travail et des procédures d'envois de documents (audio et vidéos).

dès la deuxième semaine : une connexion en visio avec les parents et les élèves à l'heure du début du cours ; temps de connexion et organisation laissés à l'appréciation du professeur ; possibilités de cours en plusieurs sous-groupes ; l'appui des parents est nécessaire au début du cours, limité autant que possible aux premières minutes.

#### **CHORALE / GROUPE VOCAL Adultes**

Dès la première fois à distance : une connexion en visio à l'heure du début du cours pour préparer la mise en place des modes de travail et des procédures d'envois de documents (audio et vidéos). Temps de connexion et organisation laissés à l'appréciation du professeur ; possibilités de cours en plusieurs sous-groupes.

### **MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (MAO)**

Dès la première semaine : une connexion en visio avec les élèves à l'heure du début du cours ;

Durée du cours : équivalente au temps prévu à l'inscription, connexion comprise. D'autres modes de cours à distance peuvent être mis en place en accord entre les élèves et le professeur.

### **ATELIER JAZZ adolescents-adultes 2h /semaine**

Option 1 : en accord avec les élèves et le professeur, transformation : pour une partie du cours, avec une connexion en visio à l'heure du début du cours pour aborder des contenus sur l'histoire du jazz, l'harmonie et d'autres points théoriques ; pour l'autre partie du cours en séances individuelles pour un travail de soutien en voix séparées.

Option 2 : annulation du cours et remboursement des séances non prises.

## **PERCUSSIONS enfants (à partir du CP)/ado-adultes 1h/semaine**

Option 1 : en accord avec les élèves et le professeur, transformation : pour une partie du cours, avec une connexion en visio à l'heure du début du cours pour aborder des contenus théoriques sur les percussions du monde ; pour l'autre partie du cours en séances individuelles pour un travail de soutien en voix séparées.

Option 2 : annulation du cours et remboursement des séances non prises.

## **ATELIER MUSIQUES ACTUELLES ROCK ado-adultes 1h /semaine**

Option 1 : en accord avec les élèves et le professeur, transformation : pour une partie du cours, avec une connexion en visio à l'heure du début du cours pour aborder des contenus sur l'histoire des musiques actuelles et d'autres points théoriques ; pour l'autre partie du cours en séances individuelles pour un travail de soutien en voix séparées.

Option 2 : annulation du cours et remboursement des séances non prises.

## **EVEIL THEATRAL**

### **THÉÂTRE DES PETITS 1h /semaine**

la première fois à distance : une connexion en visio avec les parents sans les enfants à l'heure du début du cours pour préparer l'accueil des enfants la semaine suivante ; mise en place des modes de travail et des procédures d'envois de documents (audio et vidéos).

dès la deuxième semaine : une connexion en visio avec les parents et les enfants à l'heure du début du cours (minimum 30mn avec tout l'effectif ou 20mn en demi-groupe, laissé à l'appréciation du professeur) ; la présence des parents est nécessaire durant toute la durée de la visio.

### **THÉÂTRE DES GRANDS 1h /semaine**

la première fois à distance : une connexion en visio avec les parents sans les enfants à l'heure du début du cours pour préparer l'accueil des enfants la semaine suivante ; mise en place des modes de travail et des procédures d'envois de documents (audio et vidéos).

dès la deuxième semaine : une connexion en visio avec les parents et les enfants à l'heure du début du cours (minimum 30 mn avec tout l'effectif ou 20 mn en demi-groupe, laissé à l'appréciation du professeur) ; la présence des parents est nécessaire durant toute la durée de la visio dans les premières semaines, et selon les enfants, les groupes et le souhait du professeur, limitée ensuite aux premières minutes.

## **THEATRE**

### **THEATRE 1h30/semaine Enfants**

la première fois à distance : une connexion en visio avec les parents et les élèves à l'heure du début du cours pour préparer la mise en place des modes de travail et des procédures d'envois de documents (audio et vidéos).

dès la deuxième semaine : une connexion en visio avec les parents et les élèves à l'heure du début du cours (minimum 45 mn avec tout l'effectif ou 30 mn en demi-groupe, laissé à l'appréciation du professeur) ; l'appui des parents est nécessaire au début du cours, limité autant que possible aux premières minutes.

## **THEATRE 2h/semaine Adultes**

Dès la première semaine : une connexion en visio avec les élèves à l'heure du début du cours (minimum 60 mn avec tout l'effectif ou 40 mn en demi-groupe, laissé à l'appréciation du professeur) ; la première semaine, mise en place des modes de travail et des procédures d'envois de documents (audio et vidéos).

## **DESSIN PEINTURE**

### **DESSIN-PEINTURE PETITS 1h /semaine et DESSIN-PEINTURE GRANDS 1h /semaine**

la première fois à distance : une connexion en visio avec les parents sans les enfants à l'heure du début du cours pour préparer l'accueil des enfants la semaine suivante ; mise en place des modes de travail et des procédures d'envois de documents(audio et vidéos).

dès la deuxième semaine : une connexion en visio avec les parents et les enfants à l'heure du début du cours. Durant le cours, les élèves travaillent selon les consignes puis les retours des dessins ou peintures peuvent donner lieu à d'autres contacts en visio permettant au professeur de continuer à faire part de ses conseils. La présence des parents est nécessaire durant toute la durée du cours, pour faciliter les échanges avec le professeur.

### **DESSIN-PEINTURE et BANDE DESSINEE 2h /semaine Enfants**

une connexion en visio avec les parents et les élèves à l'heure du début du cours pour préparer la mise en place des modes de travail et des procédures d'envois de documents (audio et vidéos).

Durant le cours, les élèves travaillent selon les consignes puis les retours des dessins ou peintures peuvent donner lieu à d'autres contacts en visio permettant au professeur de continuer à faire part de ses conseils. La présence des parents est nécessaire durant toute la durée de la visio dans les premières semaines, et selon les enfants, les groupes et le souhait du professeur, limitée ensuite aux premières minutes.

### **DESSIN-PEINTURE 2h /semaine Adultes**

une connexion en visio avec les élèves à l'heure du début du cours pour préparer la mise en place des modes de travail et des procédures d'envois de documents (audio et vidéos).

Durant le cours, les élèves travaillent selon les consignes puis les retours des dessins ou peintures peuvent donner lieu à d'autres contacts en visio permettant au professeur de continuer à faire part de ses conseils.

*Souhaitée par le Conseil d'Administration de l'AIMP, cette synthèse des possibles a été co-construite avec l'équipe de professeurs au cours de six réunions tenues à distance, matière par matière, entre le 11 et le 15 mai 2020.*

*Merci chaleureusement aux élus et aux professeurs de leur investissement pour cette réflexion sur une éventuelle adaptation pédagogique, le cas échéant.*

*Le directeur.*